



Ville de Fagnières

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAGNIERES

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2014

N° 2014-11-21-06

**RÉFORME TERRITORIALE
MOTION**

Le 21 novembre 2014 à 20h30 le Conseil Municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BIAUX, Maire.

Date de convocation : 13 novembre 2014

Date d'affichage de la convocation : 13 novembre 2014

PRÉSIDENCE : M. BIAUX, Maire

PRÉSENTS :

Mme DETERM – M. FENAT – Mme LE LAY – M. BISSON – Mme LÉMERÉ – Mme STEVENOT – M. HAQUELLE – Mme MARTIN – M. PEROT – Mme LE GUERN – M. CALLIOT – Mme MILLOT – Mme THILLY – M. ROULIN – Mme GIROD – M. MOUROUGANE – M. KESTLER – Mme HAMEREL – M. VANET – M. BESSON – Mme PERNET – Mme ANTUNES.

EXCUSÉS :

M. FAUCONNET	donne pouvoir à	M. BIAUX
M. CHOUARD	donne pouvoir à	M. BISSON
M. GALLOIS	donne pouvoir à	Mme DETERM
Mme DORTA BERMEJO		

<u>Membres en exercice</u> :	27
<u>Membres présents</u> :	23
<u>Procurations</u> :	3
<u>Votants</u> :	26

Secrétaire de séance : M. FENAT

**6/ RÉFORME TERRITORIALE
MOTION**

Rapporteur : M. BIAUX

Le jeudi 20 novembre, les Députés alsaciens ont fait adopter un amendement décidant que Strasbourg serait la capitale de la future région Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace avec l'aval du gouvernement.

Après le départ des 1 250 militaires, c'est un nouveau coup dur pour Châlons-en-Champagne, capitale de la Champagne-Ardenne. Près de 1 000 agents à Châlons sont directement liés au statut de chef-lieu de région.

Alors que de nombreux alsaciens continuent de plaider pour rester seuls, et que l'unanimité des élus alsaciens s'est exprimée pour ne pas être rattachée à la Champagne-Ardenne, les Alsaciens obtiennent la capitale de la nouvelle région.

Cet amendement inique fait de Strasbourg, la seule capitale régionale (Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace) inscrite dans la loi alors que ce choix relève d'un décret et donc du gouvernement.

C'est en réalité un marchandage politicien, une basse compensation au refus de laisser l'Alsace seule.

Les craintes de ces derniers mois se sont malheureusement transformées en réalité : la Champagne-Ardenne est véritablement abandonnée par les pouvoirs publics. Comme l'a rappelé, à juste titre, le Président de Région Jean-Paul BACHY ce lundi 17 novembre : « Châlons s'apprête à subir la double peine. Nous ne le voulons pas ! »

Le Conseil Municipal de la Ville de Fagnières réuni le vendredi 21 novembre 2014, demande impérativement à Monsieur le Président de la République et à Monsieur le Premier Ministre le maintien du statut de capitale régionale pour Châlons-en-Champagne

Il vous est proposé de bien vouloir en délibérer.

Résultat du vote :

- Voix pour : 26
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend une délibération conforme.

Certifiée conforme par le Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération est affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Fagnières, conformément à la loi.

LE MAIRE,

Alain BIAUX

